

# Le Petit Montainillois

Juin 2019



<b>Édito</b>	<b>2</b>
<b>Budget</b>	<b>3</b>
<b>Stationnement</b>	<b>3</b>
<b>Épandage</b>	<b>3</b>
<b>Carnaval</b>	<b>4</b>
<b>Loto</b>	<b>4</b>
<b>8 mai 1945</b>	<b>4</b>
<b>Course cycliste</b>	<b>4</b>
<b>Club de aînés</b>	<b>5</b>
<b>Fête du village</b>	<b>5</b>
<b>École</b>	<b>6</b>
<b>Encombrants</b>	<b>8</b>
<b>Agenda</b>	<b>8</b>
<b>État civil</b>	<b>8</b>
<b>Pêle-mêle</b>	<b>8</b>
<b>Tennis</b>	<b>8</b>

Pour mieux vous servir, la mairie de Montainville est ouverte du lundi au samedi de 9 heures à midi

Téléphone : 01 30 90 67 62

Fax : 01 30 90 86 05

Adresse mail :  
mairie@montainville78.com

Site de la commune :  
<http://www.montainville78.com/fr>

Chers Montainvilloises et Montainvillois,

Après ce printemps particulièrement humide nous avons tous l'espoir d'un bel été. Notre nouveau magazine fait le point sur plusieurs sujets d'actualité de notre commune. Parmi les divers sujets abordés, il s'en trouve un qui me tient particulièrement à cœur. L'action initiée par Mme Anne CAZIN, permettant de rassembler les personnes du bel âge.

En effet notre société et les rapports dans les familles changent, le travail, l'éloignement, font que de plus en plus de personnes sont seules durant de longs moments. Avec cette nouvelle association, Anne cherche à diminuer ces moments de solitude. Néanmoins et malgré le soutien de la municipalité pour pérenniser cette association, nous cherchons à renforcer l'équipe qui s'est rassemblée autour d'Anne. Si vous avez du temps de disponible, quelques heures dans le mois, des idées d'activités ou autre chose à apporter, je vous engage à contacter la mairie, nous avons besoin de vous.

Un article présent dans ce numéro traite des places de parkings aux alentours de l'école. Depuis de nombreuses années, nous cherchons des solutions pour diminuer la pression automobile dans nos rues et particulièrement aux abords de l'école.

Je vais présenter dans ce magazine, le plus simplement possible le budget communal pour 2019. En effet, toutes les communes de France votent les dépenses pour l'année en cours avant le 15 avril. Pour notre part, le vote a eu lieu le 29 mars. Après la baisse des taux votée en 2017 et la stabilité de 2018, nous avons décidé de rester à taux constant. Depuis 11 ans, il n'y a pas eu d'augmentations, nous revenons ainsi dans la moyenne des taux pour les communes équivalentes en population de notre département.

Je demeure sceptique sur les propos du gouvernement, l'affirmation, vers plus d'autonomie des communes ? L'état doit compenser la suppression des taxes d'habitation par une dotation. Nous avons malheureusement l'expérience de ce genre de mécanisme, avec la dotation globale de fonctionnement. Cette dotation a été mise en place dans les années 70 pour compenser un transfert de charges vers les communes. Cette DGF a diminué de plus de 50 % en très peu de temps, le plus scandaleux étant que cette diminution est présentée comme une économie par l'état. Les charges transférées dans les années 70, elles, demeurent. Effectivement dans l'immédiat de nombreuses personnes sont satisfaites, mais cela reste ni plus ni moins un transfert d'impôts, Je vous laisse le soin de trouver vers qui...

Bonne lecture à tous, passez un bel été avec j'espère également, de belles vacances.

Éric MARTIN - Maire de Montainville

# BUDGET 2019

Comme abordé dans mon édito, après une baisse des taux sur les trois taxes communales pour le budget 2017 et un vote à taux constant pour 2018, nous avons voté en 2019 un budget sans augmentation de nos taxes. Le tableau suivant, comme vous pouvez le constater montre une grande stabilité. Après les hausses imposées par l'état, avec l'augmentation des prélèvements sociaux et les baisses consécutives des dotations, notre gouvernement continue à faire supporter ses économies au budget des communes. La baisse des dotations est encore de moins 5 000 €. Les baisses de frais de personnel sont dues pour l'essentiel à l'arrêt des temps d'activités périscolaires et des mercredis. Nous faisons un effort important en fonctionnement tout en maintenant une possibilité d'investissement pour améliorer notre village. En 2018, nous avons réalisé l'enfouissement de la rue de l'Ormoir, en 2019 nous réaliserons un parking aux alentours de l'école. Nous continuons à faire baisser notre endettement, il a diminué de 60 % en 10 ans grâce à nos efforts.

Éric MARTIN

Dépenses de Fonctionnement	Voté pour 2018	Voté pour 2019
Charges caractère général	185 279 €	250 965 €
Charges de personnel	235 550 €	226 550 €
Atténuation et virement en investissement	180 812 €	36 618 €
Charges de gestion	67 028 €	62 000 €
Charges financières et exceptionnelles	28 500 €	25 500 €
Total	697 170 €	601 633 €
Recettes de Fonctionnement	Voté pour 2018	Voté pour 2019
Excédants	127 411 €	0
Produits de services	64 450 €	66 950 €
Impôts et taxes	431 209 €	466 183 €
Dotations subventions	41 600 €	36 000 €
Autres produits	32 500 €	32 500 €
Total	697 170 €	601 633 €
Dépenses d'Investissement	Voté pour 2018	Voté pour 2019
Solde année précédente	69 401 €	235 027 €
Dettes	48 500 €	52 227 €
Travaux divers	76 834 €	170 012€
Travaux prévisionnel chap 23	213 000 €	0
Total	407 736 €	457 266 €
Recettes d'investissement	Voté pour 2018	Voté pour 2019
Excédents de fonctionnement N-1	0 €	231 826 €
Virement section de fonctionnement	145 394 €	0
Opérations d'ordre	3 228 €	1 200 €
Dotations divers	91 401 €	54 269 €
Subventions	167 712 €	169 971 €
Total	407 736 €	457 266 €

## PARKING

### De nouveaux stationnements à Montainville !

Après en avoir discuté au dernier Conseil municipal, nous allons lancer la création d'un parking à proximité de l'école. 14 places seront créées le long de la rue du Fer à Cheval en empiétant un peu sur le « champ de l'école », dont 9 places au niveau de la rue et 5 places au niveau du champ en récupérant la petite partie non utilisée jusqu'à présent. Un trottoir sera aménagé sur la partie haute pour amener les enfants à l'école. Ces opérations sont prévues en octobre et novembre 2019 et ce pour une durée de trois semaines.

Patrick PASCAUD

## ÉPANDAGE DES BOUES : faisons le point

Un arrêté préfectoral du 3 juin 2019 (affiché en mairie et consultable sur notre site internet) autorise l'épandage en agriculture des boues et des lixiviats sur 54 communes des Yvelines, dont Montainville pour une surface de 53.53 ha sur un total de 4109 ha. L'enfouissement des boues doit être réalisé dans les 24 heures sur les parcelles à moins de 100 mètres des habitations ou dans les 48 heures pour les autres parcelles. L'épandage est interdit les week-ends et jours fériés, ainsi que par grand vent.

Patrick PASCAUD

## CARNAVAL

Le 23 mars se déroulait la parade du carnaval dans le village. Organisé par l'association « Si on bougeait » comme chaque année, le carnaval a réuni un peu moins d'enfants et parents qu'en 2017 (en 2018 il avait été annulé pour cause d'intempéries), dû à des anniversaires de certains enfants dans le village. Mais rien de grave, l'ambiance en musique, en confettis, en jets de friandises et de surprises était au rendez-vous. À l'issue de la parade, nous nous sommes tous retrouvés à la salle communale autour de gâteaux et crêpes confectionnés par les parents. Il ne restait plus aux enfants qu'à déguster tous les bonbons collectés lors du défilé... Attention aux caries !!!

« Si on bougeait » remercie les parents pour l'accompagnement, la sécurité assurée et les gâteaux.

Sébastien LEFRANÇOIS

## LOTO Si on bougeait

Le loto annuel de « Si on bougeait » avait lieu le dimanche 14 avril à la salle des fêtes. Cette année, peu de personnes étaient présentes avec 35 participants. Une bonne ambiance et de nombreux lots à gagner avec des partenaires fidèles qui ont permis une formule attractive. Et qui dit peu de personnes dit augmentation de probabilités de remporter des gains.



Alors à la fin bravo à Laëtitia, Alexiane, Christelle, Jennifer, Hélène, Gaëlle, Caroline, Nathalie, Ewen, Abdel, Jérémy, Guy...

Sébastien LEFRANÇOIS

## 8 MAI 1945 Cérémonie de commémoration



Mercredi 8 mai à 9h15, une commémoration de la victoire de 1945 a eu lieu sur Montainville. Un hommage a été rendu à tous ceux qui ont participé à cette guerre, tout particulièrement aux blessés, déportés et tués. Tous ceux qui le souhaitaient étaient invités à poursuivre les discussions autour d'un café et de gâteaux dans la salle des fêtes.

Sophie MALLEDAN

## COURSE CYCLISTE

### Montainville accueille l'US Maule

Le 5 mai dernier, Montainville a accueilli une course cycliste organisée par l'US Maule. Trois courses se sont déroulées dans la journée entre Montainville, pour le départ et l'arrivée, Andelu et Maule. La remise des prix a eu lieu dans notre salle des Fêtes en présence d'un adjoint et de la Présidente de l'US Maule. Les cyclistes ont courageusement affronté la Côte du Moulin à Papier, encouragés par un grand nombre de spectateurs. Cela a créé une belle animation tout au long de la journée.

Patrick PASCAUD



## CLUB DES AINÉS

« Si on se rencontrait »



Sortir de l'isolement, dans un petit village comme Montainville, n'a rien d'évident.

L'association « Si on se rencontrait » est née début mai à l'initiative d'Anne Cazin.

En période expérimentale jusqu'en septembre, elle réunit déjà une dizaine de nos aînés tous les jeudis dans la salle des Fêtes pour partager un repas cuisiné par l'Auberge de Montainville.

Après déjeuner, selon les emplois du temps, celles et ceux qui le souhaitent restent jouer aux cartes, au Scrabble, etc.

Si le besoin s'en fait sentir, il est possible de réserver un minibus de la CCGM pour faire quelques courses, aller à la poste ou encore chez le coiffeur.

Françoise BERTHET



## 21 JUIN

### Montainville fête l'arrivée de l'été !

À l'occasion de la Saint Jean, le conseil municipal a organisé un repas dans le champ de l'école. 175 personnes se sont retrouvées autour d'un copieux apéritif, suivi d'une délicieuse paëlla, d'un plateau de fromages et de pâtisseries. Un groupe de musique a accompagné ce moment convivial.



Un feu d'artifice a ensuite été tiré dans les champs. De nombreux montainvillois sont venus assister à ce moment de fête. La soirée s'est terminée autour du feu de la St Jean, avec de la musique pour ceux qui souhaitent danser.

Sophie MALLEDAN

# NOTRE REPAS À L'AUBERGE

Le jeudi 23 mai, avec toute l'école,  
nous sommes allés manger à l'auberge de Montainville

## ORGANISATION

Il y avait deux services, comme à la cantine.

Les maternelles, les CP et les CE1 étaient au 1<sup>er</sup> service.  
Ils sont partis à 11h50, ils étaient accompagnés  
par Hélène, Aline, Audrey et Carole.

Au 2<sup>ème</sup> service, il y avait les CE2, CM1, CM2,  
accompagnés par Annie, Claire et Maryline.

Nous sommes partis de l'école à 13h15, à pied...



## INSTALLATION

Nous avons été très bien accueillis  
par 4 personnes :  
il y avait 3 garçons et une fille.

Le chef, c'est Thomas !

Quand nous sommes entrés dans  
l'auberge, on nous a installés  
sur des grandes tables.

Puis on a attendu le repas.  
Ce n'était pas long !

## SUPER MENU !

En entrée, il y avait des légumes crus  
(endives, radis, concombres, carottes),  
un bâton de fromage sur un guacamole fait maison !

En plat, du poulet avec sa sauce aux courgettes,  
des épinards, des petits pois et de la purée  
mélangée à un peu de fromage.

Et en dessert, il y avait une sorte de petit gâteau  
aux pommes, un peu de chantilly maison  
et un bâton de meringue qui se mange...

En gros, c'était trop bon !!!



### POURQUOI CETTE INVITATION ?

(selon les enfants)

- Thomas est le papa de Charlie qui est en moyenne section à l'école.
- Thomas voulait nous faire plaisir
- Thomas voulait peut-être nous faire goûter ses spécialités
- Thomas voulait nous faire manger bio
- Thomas veut nous montrer que les légumes, ça peut être très bon, même si ce n'est pas de la cuisine comme dans les fast-foods !
- Thomas voulait nous faire goûter beaucoup de choses



### NOS SENTIMENTS

« C'était trop bon : je rêve d'y retourner ! »

« Merci Thomas... »

« Le repas est gastronomique : ça change de la cantine !!! »

« Ce restaurant est « machiavéliquement » bien ! »

« Moi, j'ai beaucoup aimé : l'entrée était très très bonne, le plat aussi !  
Et le dessert, je n'ai pas trop aimé mais j'ai goûté ! En tout cas j'irai bien encore une fois... »

Le repas était très bon, tout le monde était gentil, chaleureux : que demander de plus ?

« C'était une très belle journée... »



**Merci Thomas ! Merci à l'équipe de l'auberge !**

## Encombrants

La collecte des encombrants a lieu deux fois l'an et, deux fois par an, Montainville est jonché de détritus non pris en charge par le SIEED. Pour rappel, les seuls objets « ramassables » sont le mobilier (tables, canapés, sommiers, matelas, chaises, armoires, fauteuils, etc.), ainsi que la ferraille, les vélos, poussettes, landaus, moquette, papiers peints...

La liste des objets refusés est consultable sur le site du SIEED :

<https://www.sieed.fr/index.php/collectes/les-encombrants>.

Certains de ces déchets sont à apporter en déchetterie et ne sont en aucun cas à ramasser par l'agent technique de la commune.

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 12 décembre prochain.

Nous comptons sur tous les Montainvillois(es) pour faire preuve de civisme !

## RAPPEL IMPORTANT

## AGENDA septembre 2019

### Rentrée des classes

Préparez vos cartables pour le lundi 2 septembre !

### Club lecture

Samedi 7 septembre en mairie

### Brocante

Dimanche 15 septembre au profit de la caisse des écoles

### Reprise du krav-Maga

Le lundi de 19h à 20h30 (à confirmer) hors vacances scolaires.

Essai libre et sans engagement.

Cours dispensé par des professeurs

agréés par la Fédération et affiliés

à l'association d'Auteuil le Roi

Renseignements au 07 77 36 01 78.

## ÉTAT CIVIL

### Décès

Monsieur Robert BRETTELLE le 12 avril 2019

Madame Élise ROINSARD le 23 juin 2019

### Naissances

Valentim  
FERNANDES  
le 4 avril 2019

Théa LEVASSEUR  
le 21 avril 2019

Leeloo  
POIRIER HÉRARD  
le 29 mai 2019

Gianni  
SOISNARD PALANZA  
le 31 mai 2019

La mairie sera fermée du lundi 29 juillet au samedi 3 août 2019

## PÊLE-MÊLE

- Pour toute nouvelle inscription à l'école, une fiche est à remplir en mairie. À fournir : photocopies du livret de famille et du carnet de santé.
- Dès 16 ans, les jeunes Montainvillois doivent effectuer leur recensement militaire en mairie avec leur pièce d'identité et leur livret de famille.
- Pour tous vos documents d'identité (passeports et cartes nationales d'identité), connectez-vous sur Service-Public.fr et prenez rendez-vous dans une des mairies équipées pour prendre vos empreintes digitales.
- Si vous possédez un gîte ou une entreprise sur Montainville et que vous souhaitez apparaître dans le prochain magazine, merci d'en faire la demande en mairie.

## TENNIS Tarifs

Enfin les beaux jours ! Profitez en famille du terrain de tennis communal pour un abonnement annuel de 80€. Une clef vous sera remise pour y accéder. La cotisation est payable par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public et à déposer au secrétariat de la mairie.

LE PETIT MONTAINVILLOIS N° 2 – juin 2019

Directeur de publication : Éric MARTIN

Mise en page : Françoise BERTHET

Rédacteurs : Éric MARTIN, Patrick PASCAUD, Sophie MALLEDAN, Sébastien LEFRANCOIS, Françoise BERTHET, les élèves de l'école.

Crédits photos : Patrick PASCAUD, Sophie MALLEDAN, Sébastien LEFRANCOIS, Nathalie COURTIER, Annie MARTIN.

Impression : 2IP Communication 0130909590 – Epône